

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
7^e séance
tenue le
mercredi 10 octobre 1990
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 7^e SEANCE

Président : M. PAPADATOS (Grèce)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/45/SR.7
27 novembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 16 h 45.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. DURANI (Djibouti) dit que les événements récemment survenus dans le Golfe sont non seulement un désastre sans précédent pour le monde arabe en général et le Koweït en particulier, mais aussi une source d'inquiétude pour les pays en développement, et plus particulièrement, pour les pays les moins avancés, qui s'interrogent sur la quantité d'assistance qui leur sera accordée. Pour beaucoup de pays du tiers monde, les politiques d'ajustement rigides et orthodoxes ont été d'autant plus douloureuses qu'ils ont subi l'effet des mesures de déréglementation et de privatisation. Les pays les moins avancés ont vu baisser la part de la valeur ajoutée dans leur PNB. En Afrique, une sécheresse dramatique est venue s'ajouter à une croissance démographique de 3 % par an, créant d'énormes problèmes. Plus de la moitié des pays africains doivent importer de plus en plus de produits de première nécessité et, dans beaucoup de cas, l'industrie est devenue utilisatrice nette de capital. Un phénomène de désindustrialisation est même apparu dans nombre de pays, à quoi il faut ajouter le fardeau de la dette.
2. Il est regrettable que, jusqu'à présent, seuls les symptômes et non les causes réelles du sous-développement aient retenu l'attention des bailleurs de fonds. Les pays en développement placent toutefois leurs espoirs dans la Déclaration finale et le Programme d'action adoptés lors de la Conférence tenue dernièrement à Paris sur les pays les moins avancés. Le succès de ce programme d'action repose, certes, sur l'efficacité des politiques nationales, mais aussi sur un environnement économique international favorable et un partenariat renforcé. Ce partenariat, que chacun appelle de ses vœux, ne doit pas rester lettre morte. Rappelant que l'objectif pour l'aide publique au développement a été fixé à 0,15 % du PNB, Djibouti préconise de l'augmenter de 0,2 % d'ici la fin de la décennie.
3. La communauté internationale devrait non seulement traduire dans les faits les orientations énoncées dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, mais aussi annuler la dette des pays les moins avancés et consentir l'aide publique au développement sous forme de dons, seuls moyens pour eux de parvenir à la croissance sans alimenter la spirale de l'endettement.
4. Djibouti est un petit pays et ses ressources limitées ont déjà souffert de la pression exercée par les milliers de réfugiés, qui fuient les conflits de la corne de l'Afrique. La crise du Golfe constitue un nouveau coup pour son budget déjà éprouvé et pour le fonctionnement de ses structures. L'augmentation du prix du pétrole et des produits importés et les autres répercussions négatives de cette crise ont déjà coûté 145 millions de dollars à son économie.
5. S'il est certain que chaque pays est responsable de sa politique économique et sociale, il est clair que la communauté internationale doit assumer la responsabilité qui est la sienne de promouvoir la croissance et le bien-être au moyen d'une coopération efficace et bénéficiant à tous.

6. Mme IBRAHIM HASSAN (Egypte) dit que les changements qui se produisent sur la scène internationale sont propices à une restructuration de l'ordre mondial. Cependant, alors que le monde est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère de paix et de sécurité, les crises provoquées par les difficultés économiques des pays du tiers monde compromettent le développement pacifique de ces pays. La détente politique entre l'Est et l'Ouest ne portera de fruits que si elle s'accompagne d'une détente économique entre le Nord et le Sud. La relance d'un dialogue Nord-Sud constructif et objectif serait l'occasion de concilier les besoins du monde développé avec les impératifs de croissance et de développement du monde en développement.

7. La Déclaration adoptée par consensus à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale montre clairement que la communauté internationale comprend la gravité des problèmes des pays du tiers monde et s'engage à en relancer la croissance et le développement. L'affirmation du principe de la responsabilité partagée témoigne en outre d'un esprit de coopération constructif. Il faut que les pays en développement poursuivent des politiques nationales efficaces, que les pays développés assurent un environnement économique international favorable et que les organisations internationales contribuent plus activement à la promotion du développement.

8. Le programme de réforme de l'économie égyptienne a pour principaux objectifs d'introduire progressivement des taux de change uniformes, de juguler l'inflation et de mobiliser au maximum l'épargne intérieure. Une réforme institutionnelle et des mesures de rationalisation seront appliquées en vue d'assurer la bonne utilisation des ressources disponibles et quelques entreprises publiques ont déjà été privatisées.

9. Cependant, les efforts de l'Egypte risquent à présent de se trouver compromis par les difficultés économiques engendrées par la crise du Golfe. La perte des fonds habituellement envoyés par les Egyptiens travaillant dans les pays du Golfe aura une incidence directe sur l'économie du pays, puisque ces fonds représentaient 47 % des recettes en devises. Ces dernières vont encore baisser en raison de la diminution des revenus provenant du tourisme et des droits de passage dans le canal de Suez, si bien que l'économie égyptienne s'en trouvera encore plus contractée.

10. Alors que le climat international n'a jamais été aussi propice au règlement des problèmes économiques, la crise de l'endettement persiste et paralyse les efforts de développement. Il est permis de se demander si, sept ans après l'apparition de la crise de la dette, les nombreuses initiatives proposées nous ont rapprochés un tant soit peu d'une solution et si les efforts et les sacrifices consentis par les pays en développement ont été utiles. La crise demeure sérieuse, notamment pour les pays africains dont les durs efforts d'ajustement économique ont été neutralisés par le poids de l'endettement, qui a empêché toute croissance et tout progrès. Si cette situation persistait, les perspectives pour les années 90 ne seraient guère encourageantes. Il est vrai que les pays débiteurs ont accueilli avec satisfaction les initiatives prises par les pays créanciers en vue d'alléger le poids de la dette, mais ce ne sont que des demi-mesures et beaucoup reste encore à faire dans ce domaine.

(Mme Ibrahim Hassan, Egypte)

11. Il est évident que l'exécution des programmes d'ajustement structurel a eu des conséquences négatives pour les catégories de la population les plus défavorisées. Il faut donner à l'ajustement un visage humain si l'on veut éviter qu'il détruise le tissu social, politique et humain des pays endettés.

12. Il convient de trouver un équilibre entre la capacité réelle de remboursement des pays débiteurs et les impératifs du développement et de la croissance économique. Il faut espérer que le rapport du Représentant personnel du Secrétaire général sur la dette permettra de trouver plus facilement des solutions applicables. Le problème de la dette n'est qu'un aspect d'un problème plus important et plus vaste - celui du déséquilibre qui caractérise l'ordre économique international -, et il est inséparable de la détérioration des termes de l'échange et de la montée du protectionnisme dans les pays développés. Il faut mettre en place un système d'échanges multilatéraux, qui établisse un juste équilibre entre pays développés et pays en développement. Les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay doivent être axées sur la recherche de résultats équilibrés, qui ne sacrifient pas les intérêts de certains Etats à ceux de quelques autres.

13. La protection de l'environnement est un nouveau domaine prioritaire de la coopération internationale, tant à l'ONU qu'ailleurs. Il convient de souligner l'importance de l'obligation qu'a la communauté internationale de respecter ce qui a été convenu par consensus au sujet des ressources financières et le transfert de technologie.

14. Lorsqu'on débat de problèmes de portée mondiale, on perd parfois de vue leur aspect humain et leur dimension morale. Rien n'offense plus la dignité que la persistance de la pauvreté. Plus d'un milliard de personnes, la plupart en Afrique, vivent dans des conditions où la faim, la maladie et l'ignorance prédominent et elles n'ont aucun espoir d'améliorer leur sort sans un appui constant et suffisant de la communauté internationale. Ce n'est donc pas une coïncidence si l'élimination de la pauvreté et de la faim est une des priorités de la Stratégie internationale du développement de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

15. M. BARAC (Roumanie) dit qu'il s'est produit dans le monde depuis la dernière session de l'Assemblée générale d'importants événements - notamment la détente Est-Ouest et les changements spectaculaires qui ont bouleversé l'Europe orientale - qui, bien que d'ordre politique, ont des conséquences d'une grande portée et, dans l'ensemble, positives pour la situation économique internationale. Ces changements révolutionnaires qui se sont produits en Europe orientale ont marqué la fin de la division tenace dont souffrait le continent européen depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Maintenant que l'Est et l'Ouest se sont rapprochés, la communauté internationale peut enfin porter son attention sur les problèmes économiques, sociaux et écologiques.

16. Ces bouleversements donnent en outre la possibilité aux pays d'Europe orientale de jouer un rôle plus constructif dans le monde. L'intégration de leur économie à l'économie mondiale aura certainement des conséquences positives pour

(M. Barac, Roumanie)

eux-mêmes et pour le processus de développement en général. Ainsi que le Secrétaire général l'a fait observer dans son rapport, "l'ouverture de cette région au commerce international est riche en possibilités pour l'économie mondiale dans son ensemble".

17. L'évolution favorable de la situation en Europe doit être étayée par des initiatives régionales. Ainsi, la Roumanie a proposé récemment de créer un dispositif propre à assurer la sécurité et la coopération dans les Balkans, ce qui permettrait de renforcer la coopération économique entre les pays de cette région. Elle a proposé aussi un projet de coopération dans divers domaines entre les pays riverains du Danube.

18. La révolution qui s'est produite en Roumanie l'année passée n'a pas seulement renversé une dictature, elle a complètement transformé le système social et politique de ce pays qui s'est engagé fermement et irréversiblement à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie politique et l'économie de marché. La Roumanie a pris toute une série de mesures pour éliminer l'ancien régime totalitaire et procède à présent à une réforme du système économique et social, qui devrait être menée à bien d'ici juin 1992. Les principaux éléments de cette réforme sont : la libéralisation des structures économiques et la réorganisation de l'activité économique, une réforme des prix et des tarifs, des réformes financière, fiscale, bancaire et monétaire, une réforme agraire, la mise en place des institutions qu'exigent ces réformes, des mesures de privatisation, des mesures de protection économique et sociale et le développement de la culture et des comportements propres à l'économie de marché.

19. La Roumanie sait bien que ces réformes, qui nécessitent des transformations radicales de l'organisation, de l'économie et de la gestion, ne seront pas faciles à réaliser. Elles seront en outre extrêmement coûteuses au début et exigeront de la population une mentalité entièrement nouvelle. Mais les Roumains sont fermement attachés à la démocratie et à l'économie de marché et la Roumanie prendra exemple sur les autres pays qui se trouvent dans la même situation qu'elle. Les ministres chargés des réformes de plusieurs pays d'Europe de l'Est se sont d'ailleurs rencontrés récemment.

20. S'apprêtant à mettre en oeuvre une politique axée sur le marché qui nécessite un environnement international favorable, la Roumanie est profondément préoccupée par la crise du Golfe, à la fois à cause du renchérissement du pétrole et à cause des pertes qu'entraînera pour elle sa participation à l'embargo international contre l'Iraq. L'application des sanctions lui coûtera 2,9 milliards de dollars. Elle va pâtir d'autre part de la réorganisation des relations au sein du Conseil économique d'assistance mutuelle (CAEM) ainsi que du passage à la convertibilité des transactions intra-CAEM prévu pour 1991.

21. La Roumanie a noté avec intérêt les mesures annoncées par plusieurs pays ainsi que la décision du FMI et de la Banque mondiale d'aider les pays qui pâtissent le plus de la crise du Golfe, et elle espère bénéficier elle-même de cette aide financière pour mener à bien sa réforme économique et sociale. Elle espère également pouvoir rapidement coopérer avec la Communauté économique européenne et, à terme, y adhérer.

22. M. SOMAVIA (Chili) dit que le Chili fait siennes les vues du Président du Groupe des 77, qui reflètent les directives fondamentales énoncées par les ministres des affaires étrangères à leur quatorzième réunion. Au cours des travaux de la Commission, le Chili interviendra à propos des aspects qui présentent le plus d'intérêt pour lui, en particulier les possibilités considérables ouvertes à l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la coopération internationale en faveur du développement par la Déclaration que l'Assemblée générale a adoptée par consensus à sa dix-huitième session extraordinaire.

23. Dans le débat en cours, le Chili parlera essentiellement d'une question, à savoir les graves conséquences économiques et sociales de la hausse des cours du pétrole consécutive à l'invasion du Koweït par l'Iraq. Il faut apporter d'urgence une solution à cet état de choses en faisant jouer de manière concertée les forces du marché pour réduire sensiblement le prix du pétrole. Faute de quoi, on s'apercevra très vite que, dans la plupart des pays, la véritable crise du Golfe, celle dont les familles, à travers le monde, ressentent les effets dans leurs foyers et leurs budgets, se traduira par l'accroissement des taux d'inflation et, par suite, des taux d'intérêt, ainsi que par un risque de récession d'une économie internationale qui donne déjà bien des signes de fragilité. Comme à l'ordinaire, les plus touchés seront les plus pauvres. L'Organisation des Nations Unies a l'obligation de sonner l'alarme et de créer le consensus politique qui permettra d'entreprendre l'action commune propre à préserver tous les intérêts en jeu.

24. L'Organisation des Nations Unies a réagi avec beaucoup d'efficacité à l'aspect politique de la crise, mais n'a pas fait preuve de la même énergie face à ses conséquences socio-économiques, qui pourraient se révéler catastrophiques. Le Conseil économique et social, par exemple, ne s'est pas encore réuni d'urgence, comme l'a fait le Conseil de sécurité.

25. La coopération internationale en faveur du développement prend actuellement une dimension nouvelle. Les pays en développement ont exprimé leur soutien aux décisions prises par le Conseil de sécurité : fait particulièrement notable dans le cas de ceux qui, comme le Chili, ne sont pas membres du Conseil de sécurité et ne figurent pas parmi les principaux producteurs de pétrole. Cette solidarité politique doit se manifester aussi sur le plan socio-économique. La majorité des pays d'Amérique latine, ainsi que la plupart des membres du Groupe des 77 et du Mouvement des pays non alignés, souffrent des conséquences de la crise, qui aggrave les problèmes du protectionnisme, de la dette extérieure et autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Deuxième Commission. Si la Commission n'agit pas, les principales victimes de la crise du Golfe seront les pays du tiers monde les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés. Une telle situation annulerait complètement les décisions prises à la Conférence de Paris.

26. La crise du Golfe pourrait entraîner une perte de confiance dans l'économie mondiale, ce qui aurait des effets particulièrement graves sur la balance commerciale des pays en développement. Elle risque aussi d'entraîner le ralentissement des taux de croissance, la hausse des taux d'inflation et d'intérêt,

(M. Somavia, Chili)

l'accroissement de la dette extérieure des pays importateurs de pétrole et une compression des investissements et de l'emploi, qui auraient pour effet de réduire leur coopération aux programmes de développement.

27. Le Chili est convaincu qu'une synthèse plus harmonieuse pourrait être réalisée entre une économie de marché libre telle que la sienne et un véritable développement social. Si la volonté politique existe, le développement économique est parfaitement compatible avec la justice sociale et la démocratie. L'économie chilienne a récemment donné des signes de surchauffe, qui ont nécessité un processus d'ajustement pour maintenir la stabilité économique et sociale du pays. Ces ajustements font déjà sentir leurs effets positifs.

28. Le Chili, qui importe 85 % du pétrole dont il a besoin, a été profondément touché par la crise du Golfe. Le choc brutal de la hausse des cours du pétrole, qui a affecté le Chili comme la plupart des pays, aura de graves conséquences sur l'inflation et les impôts. La hausse des coûts des transports qui en résulte aggravera les dommages causés à la capacité exportatrice du Chili par les tendances protectionnistes qui se font jour dans de nombreux pays du Nord. Les mesures d'ajustement que le Chili a adoptées aideront toutefois l'économie nationale à survivre à la crise. Des mesures concrètes ont été prises, dont un rajustement des prix en fonction des cours du pétrole et des autres sources d'énergie, des mesures législatives visant à stabiliser les cours des dérivés du pétrole, des mesures visant à réduire la consommation de pétrole dans le secteur des transports et à appliquer une politique énergétique à moyen et à long terme, dont le but est de trouver des sources d'énergie de remplacement économiquement viables, ce qui permettrait au Gouvernement d'atteindre, en dépit des effets défavorables de la situation économique actuelle, les objectifs à long terme qu'il s'est fixés pour le développement.

29. Néanmoins, les efforts que déploie le Gouvernement chilien n'ont de chance d'aboutir que si la communauté internationale prend les mesures concertées qui s'imposent pour amortir l'effet dévastateur de la crise du Golfe sur les pays en développement. Les pays développés disposent de vastes réserves stratégiques de pétrole, dont une partie pourrait être mise sur le marché pour faire baisser les cours. Il convient de féliciter les pays producteurs de pétrole - en particulier l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Venezuela - qui ont pris des mesures pour accroître leur production pétrolière, et de persuader les autres pays producteurs de pétrole d'en faire autant. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) doivent prendre des mesures pour mettre en place les mécanismes financiers compensatoires propres à atténuer les problèmes de balance des paiements entraînés par la crise. Il faut aussi envisager de créer des dispositifs dont les pays producteurs de pétrole tireraient profit au cas où il se produirait des crises similaires dans l'avenir. Les banques régionales de développement devraient encourager la formulation de politiques visant à économiser l'énergie et à rechercher des sources d'énergie de remplacement. Enfin, des dispositifs régionaux, auxquels participeraient des pays développés et des pays en développement, devraient être mis en place pour réduire les effets négatifs de la crise.

(M. Somavia, Chili)

30. La délégation chilienne estime que l'Assemblée générale devrait adopter d'urgence une résolution recommandant un ensemble de mesures de cette nature et toutes celles que la Commission préconiserait, et encourager les organisations nationales et internationales à prendre les mesures pratiques voulues pour appliquer cette résolution. La crise est un problème mondial, qui exige des solutions rationnelles et soigneusement pesées faisant l'objet d'un consensus.

31. L'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer dans la prise de conscience politique dont dépend une réduction effective des cours du pétrole. Il est tout aussi important de trouver une solution à ce problème qu'à l'invasion du Koweït par l'Iraq et les efforts que déploie actuellement l'Organisation sur le plan politique ne doivent pas l'amener à négliger ses responsabilités sociales et économiques. Le Chili pense que la fin de la guerre froide a offert aux Etats la possibilité d'agir de manière rapide et concertée et que la Deuxième Commission est à la hauteur de la tâche qui l'attend dans ce domaine.

32. M. PIBULSONGGRAM (Thaïlande) dit que la prospérité de chaque pays est plus ou moins tributaire des échanges internationaux et que l'économie de chacun d'eux se ressent donc de la stagnation de plus en plus nette dont fait preuve le système d'échanges mondial. L'Etude sur l'économie mondiale de 1990 a fait apparaître un ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, qui serait imputable à la baisse des cours des produits de base et au renforcement des mesures protectionnistes. Ce sont les pays en développement qui en ont le plus durement ressenti les effets, qui se traduisent par le ralentissement de la production, le chômage, la stagnation et l'inflation.

33. Afin de relancer la croissance économique dans les années 90, la communauté internationale doit continuer à s'efforcer de renforcer le système d'échanges multilatéral. Les négociations d'Uruguay sur les échanges multilatéraux, menées sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), constituent le cycle d'entretiens le plus approfondi qui ait jamais été consacré aux questions commerciales. La Thaïlande attache une grande importance au succès des négociations d'Uruguay et estime que les décisions qui y seront prises devront être pleinement appliquées; elles contribueront en effet à endiguer l'unilatéralisme, le bilatéralisme et les politiques protectionnistes et constitueront la base d'un système d'échanges libre dans les meilleures conditions possibles. Il est capital que le système d'échanges international demeure ouvert et favorise le développement des pays pauvres; la Thaïlande espère donc que les négociations du GATT tiendront dûment compte des besoins particuliers de ces pays.

34. Le problème de plus en plus grave de la dette extérieure, qui est étroitement lié aux questions commerciales et financières, a pour effet d'accélérer l'épuisement des ressources qui sont la richesse des pays en développement. Les sept grands pays industriels font de louables efforts à cet égard, mais les programmes financiers à court terme ne sont pas des remèdes efficaces : le problème ne pourra être résolu qu'au prix d'un engagement résolu et durable de la communauté internationale.

(M. Pibulsonggram, Thaïlande)

35. La Thaïlande est convaincue qu'il est absolument nécessaire de protéger l'environnement et a donc pris d'importantes mesures concrètes aux fins d'en arrêter la dégradation. Il faut que la communauté internationale déploie des efforts concertés pour parvenir à un accord sur un schéma général applicable aux règles devant régir l'environnement, englobant des domaines tels que l'émission et l'évacuation des déchets, la conservation des ressources naturelles et la préservation de la couche d'ozone. Chaque pays devrait être tenu d'intégrer dans ses plans de développement des stratégies régionales de protection de l'environnement. Les pays développés ont le devoir d'aider les pays en développement en leur fournissant une aide technique et financière, en mettant à leur disposition des techniques nouvelles et sans risque pour l'environnement et en leur permettant d'imputer le coût de la défense de l'environnement sur le budget de la politique économique et du développement. Ce sont là quelques-unes des questions essentielles que devra aborder la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit bientôt se tenir.

36. M. RAZALI (Malaisie) dit que la Malaisie soutient la position du Groupe des 77 telle que le représentant de la Bolivie l'a exposée. En 1989, l'expansion du volume des échanges et l'accroissement de la production mondiale ont essentiellement concerné les pays développés à économie de marché, tandis que de nombreux pays en développement enregistraient un taux de croissance négatif. Les déséquilibres structurels, l'accumulation dangereuse de la dette, et les fluctuations rapides des paramètres déterminants, tels que les taux d'intérêt et de change et les prix de l'énergie et des produits de base, auxquels il faut s'attendre, continueront d'entraver la croissance de l'économie mondiale et d'avoir des conséquences déstabilisantes. Les déséquilibres économiques existants ont entraîné une distorsion des flux financiers, détournant des pays en développement les capitaux d'investissement dont ils ont grand besoin et condamnant leurs économies à dépérir faute d'en disposer. En même temps, les pays les plus riches ont absorbé la majeure partie des excédents mondiaux d'épargne et il est nécessaire de prendre sans délai des mesures qui inversent ces courants de capitaux. Il faut prendre des mesures concertées au niveau international pour créer un climat qui favorise les efforts des pays en développement.

37. La Malaisie estime qu'il convient de chercher au problème de la dette extérieure des solutions viables, à long terme et axées sur la croissance. Ces solutions doivent se fonder sur le partage des responsabilités, avec l'engagement inconditionnel des pays débiteurs, des pays créanciers et des établissements financiers compétents. Les pays développés doivent prendre de nouvelles mesures pour réduire les déséquilibres internes et externes et pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international, conformément aux recommandations qui figurent dans le rapport sur la dette établi par le Représentant personnel du Secrétaire général.

38. Aucune stratégie visant à alléger le fardeau de la dette et à relever les taux de croissance ne peut réussir si les recettes d'exportation n'augmentent pas, mais tout ce que font les pays en développement pour y parvenir est réduit à néant par la généralisation de mesures protectionnistes. La Malaisie constate donc avec

(M. Razali, Malaisie)

préoccupation que les négociations d'Uruguay ne progressent que lentement, surtout dans les secteurs des produits tropicaux, de l'agriculture, de l'accès aux marchés, des textiles et de l'habillement. Il faut déployer des efforts accrus pour renforcer le système d'échanges multilatéraux face à la menace que font peser sur lui l'encadrement du commerce, les repréailles unilatérales, les accords commerciaux discriminatoires et bilatéraux et les obstacles différentiels au commerce, en particulier ceux qui concernent les exportations des pays en développement.

39. La hausse brutale des cours du pétrole entraînée par l'actuelle crise du Golfe nuira aux pays en développement importateurs de pétrole et exercera des pressions inflationnistes sur l'économie mondiale alors que l'économie de la plupart des pays du tiers monde est déjà essoufflée.

40. Dans le domaine de l'environnement, l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 44/228 a constitué une étape importante dans la collaboration Nord-Sud et donné une égale importance à l'environnement et au développement, mais le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a malheureusement négligé le développement lors de sa récente session. A cette occasion, des questions d'importance primordiale pour les pays en développement, comme le transfert de technologies à des conditions de faveur ou préférentielles et la fourniture de ressources financières complémentaires, ont causé des difficultés à certains pays développés, qui s'étaient pourtant joints au consensus sur la résolution 44/228. Or, si ces conditions préalables ne sont pas réalisées, les pays en développement ne pourront que difficilement promouvoir un développement à long terme. Il faut donc espérer que le Comité préparatoire accordera à ces questions l'attention voulue lorsqu'il tiendra sa prochaine session de fond.

41. Tout en se félicitant de l'évolution actuelle des relations Est-Ouest, la communauté internationale ne doit pas perdre de vue la triste situation des pays en développement. Les changements intervenus en Europe orientale ne peuvent manquer d'avoir des répercussions considérables sur les relations commerciales et financières de cette région avec les autres pays du monde, surtout du fait que les pays d'Europe orientale commencent à disputer aux pays en développement l'accès aux marchés de l'Europe de l'Ouest. De plus, l'augmentation du volume des ressources transférées dans les pays d'Europe orientale modifiera inévitablement le volume de celles qui restent disponibles pour les pays en développement. La délégation malaisienne veut bien croire, comme l'ont assuré les pays développés et les établissements financiers internationaux, que la fourniture de ressources à l'Europe orientale ne se fera pas aux dépens des pays en développement, mais seul le temps montrera s'il en est ainsi.

42. Les pays en développement ont souffert tout autant de la crise du commerce international des produits de base que de la crise du système financier international. Les prix réels des produits de base ont rapidement fléchi pendant les années 80 et les tendances récentes montrent que ce fléchissement se poursuit. Cependant, les efforts que déploie la communauté internationale pour surmonter

(M. Razali, Malaisie)

cette crise ont abouti dans une impasse, en grande partie parce que les pays développés consommateurs ne sont pas disposés à faire ce que l'on attend d'eux pour gérer l'économie mondiale. Ce qui est advenu du Fonds commun pour les produits de base est un exemple des difficultés auxquelles se heurte la mise au point d'une politique internationale rationnelle en matière de produits de base. Tel qu'il a été créé, le Fonds est une version très édulcorée de ce qui avait été initialement proposé, surtout en ce qui concerne sa taille et ses pouvoirs, et il a donc perdu une grande partie de son poids. Les perspectives de financement compensatoire en cas de chute à court terme des recettes provenant de l'exportation des produits de base ne sont pas non plus satisfaisantes.

43. L'internationalisation que connaissent actuellement les processus économiques, sociaux et politiques continuera probablement à s'accélérer dans les prochaines années. Cette perspective à la fois ouvre d'immenses possibilités et présente d'énormes risques et il est indispensable de restructurer le système mondial si l'on veut réduire l'écart entre le Nord et le Sud et assurer à tous la paix, la dignité et la sécurité. La Déclaration adoptée par l'Assemblée générale à sa dix-huitième session extraordinaire et la nouvelle stratégie internationale du développement constituent une base solide à partir de laquelle il est possible de promouvoir la croissance et le développement, et la délégation malaisienne espère que la Commission prêterait aussi attention aux questions sur lesquelles la Commission du Sud et les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 ont récemment mis l'accent.

44. M. TEHRANI (République islamique d'Iran) dit que, depuis des années, l'ordre économique international régnant empêche les pays en développement de maintenir un taux raisonnable de croissance économique et de développement. L'écart de plus en plus grand entre pays développés et pays en développement a considérablement réduit la participation des pays en développement aux activités économiques mondiales, ce qui a entraîné dans ce pays une dégradation du niveau de vie, du niveau d'instruction et de l'état de santé de la population.

45. La vente de produits de base étant pour la plupart des pays en développement la seule ressource de revenu qui leur permette de financer leur développement, la dégradation des cours qui se produit depuis 1982 retarde le développement. La manipulation des marchés par les pays développés et le manque de coopération entre pays en développement ont rendu impossible l'assainissement du marché; en même temps, les cours étaient maintenus bas, ce qui a empêché de nouveaux investissements et provoqué une insuffisance de l'offre. Tel a été particulièrement le cas pour le marché pétrolier : pendant des décennies, les pays développés ont cherché à manipuler les prix du pétrole pour satisfaire leurs intérêts économiques immédiats. La chute des prix qui s'est produite depuis 1982 - sauf pendant les deux mois qui ont suivi l'invasion du Koweït par l'Iraq - a réduit le volume des nouveaux investissements, qui auraient permis au moins de préserver la capacité de production des pays exportateurs de pétrole. La demande de pétrole que l'on prévoit pour les années 90 exige un marché du pétrole stable et des cours qui stimulent l'investissement dans l'industrie pétrolière et encouragent les économies d'énergie.

(M. Tehrani, République islamique d'Iran)

46. Alors que l'on exhorte les pays en développement à suivre des politiques de libéralisation du marché, les pays développés paraissent considérer le protectionnisme comme légitime. Or, les politiques protectionnistes devraient être éliminées pour que les pays en développement puissent tirer parti de leurs avantages comparatifs et obtenir leur part des échanges mondiaux.

47. La dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale a offert une occasion unique de réfléchir à la crise économique que traversent les pays en développement et de trouver des moyens d'instituer un système équitable et équilibré, qui soit avantageux aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. Si la Déclaration adoptée à la session extraordinaire offre une base solide pour la reprise du dialogue Nord-Sud, il reste encore beaucoup à faire pour l'appliquer. A cet effet, la volonté politique de tous les Etats est d'une importance décisive.

48. Tous les Etats Membres voient à juste titre dans l'homme l'artisan et la finalité du développement, mais la mise en valeur des ressources humaines a été négligée pendant les années 80, de nombreux pays devant avant tout répondre aux besoins essentiels de leur population. Le système des Nations Unies et les pays développés devraient par conséquent fournir un appui financier et technique aux programmes de mise en valeur des ressources humaines des pays en développement.

49. Les conséquences économiques immédiates de la crise du golfe Persique ne doivent pas faire oublier à la communauté internationale la nécessité de modifier profondément l'ordre économique international actuel. Les politiques macro-économiques doivent être efficacement coordonnées, en particulier celles des Etats dont l'économie a des conséquences importantes pour l'économie mondiale. On pourrait ainsi parvenir à abaisser les taux d'intérêt internationaux et à stabiliser les marchés financiers et les taux de change. Les apports financiers aux pays en développement, et notamment l'aide publique au développement, doivent être encouragés et accrus.

50. Les progrès techniques réalisés dans le domaine des communications a fait connaître aux peuples du monde le mode de vie des uns et des autres. L'influence prépondérante que les pays développés exercent dans ce domaine et l'attrait de la consommation sur les habitants des pays en développement ont amené une dilapidation des maigres ressources que ces pays peuvent consacrer au développement économique, qui se trouve ainsi ralenti. Il y a donc lieu d'accorder l'attention voulue aux conséquences socio-économiques de la diffusion de modes de vie dominants dans le tiers monde.

51. Comme la pollution ne connaît pas de frontière, la protection de l'environnement est importante pour la communauté internationale tout entière. La participation active aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui se tiendra en 1992, témoigne de sa volonté de prendre des mesures collectives dans ce domaine. Mais il ne faut pas s'attendre à ce que les pays en développement jouent leur rôle sans qu'on les aide. La relance de la croissance et du développement dans ces pays et le transfert des

(M. Tehrani, République islamique d'Iran)

techniques et de l'aide financière voulues par le canal des commissions économiques régionales leur permettraient de participer activement à la protection et à l'amélioration de l'environnement mondial.

52. M. PASHKEVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie) dit que la Déclaration que l'Assemblée générale a adoptée à sa dix-huitième session extraordinaire est un grand progrès vers l'instauration d'une nouvelle coopération économique internationale. Le consensus que représente la Déclaration doit être consolidé dans d'autres documents des Nations Unies et se refléter dans les mesures que prendront les Etats.

53. Il ressort des déclarations prononcées devant la Deuxième Commission pendant le débat général que beaucoup de pays - et pas seulement des pays en développement - éprouvent actuellement de graves difficultés économiques et sociales. En RSS de Biélorussie, les difficultés qui accompagnent le passage à l'économie de marché sont aggravées par les énormes pertes, directes et indirectes, causées par l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986. Le montant de ces pertes dépasse 100 milliards de roubles, soit l'équivalent de plus de huit budgets annuels de la République, ou encore d'un arrêt complet de toute activité économique pendant trois ans. Les rayonnements ionisants ont bouleversé l'équilibre écologique et encore aggravé de nombreux problèmes écologiques déjà présents. Un cinquième de la population de la République doit vivre et travailler dans des zones ayant subi des dégâts du fait des rayonnements primaires, la RSS de Biélorussie ne pouvant pas réinstaller 2,2 millions de personnes. La contamination gagne du terrain, et des radionucléides ont été trouvés dans l'organisme de personnes vivant dans toutes les parties de la République. Le Parlement biélorusse a déclaré l'ensemble du territoire zone sinistrée.

54. La RSS de Biélorussie ne pense pas pouvoir résoudre rapidement tous les aspects de la crise de Tchernobyl. Elle fait tout ce qu'elle peut pour atténuer les conséquences de l'accident nucléaire et admet qu'elle doit avant tout compter sur elle-même. Elle n'en est pas moins reconnaissante à la communauté internationale de sa solidarité avec les victimes de Tchernobyl, en particulier les enfants, et de l'aide qu'elle est disposée à apporter pour atténuer les effets de la catastrophe.

55. La RSS de Biélorussie réexamine toutes celles de ses lois qui régissent l'activité économique, en particulier la propriété. Toutes les formes de propriété sont égales devant la loi : propriété d'Etat, collective, coopérative et privée, y compris la propriété de citoyens étrangers ou d'entreprises étrangères, ainsi que la copropriété. Les investisseurs étrangers peuvent avoir, dans les entreprises mixtes, des participations qui peuvent dépasser 50 % et atteindre 100 %. La conversion de la production militaire ménage également des possibilités d'augmenter la production de biens de consommation.

56. La RSS de Biélorussie s'efforce concrètement d'intégrer son économie à l'économie mondiale, par le biais des échanges internationaux, de la création de coentreprises, etc. Mais elle a du mal, malgré un solide potentiel industriel et

(M. Pashkevich, RSS de Biélorussie)

scientifique, à accéder au marché mondial en raison de la faible compétitivité de la plupart de ses produits et de son manque d'expérience du marketing et de la gestion. Elle est donc désireuse d'acquérir cette expérience auprès de pays à économie de marché. Ses devises serviront à atténuer les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

57. En juillet 1990, le Parlement biélorusse a adopté une déclaration de souveraineté, qui donne à la Biélorussie de nouvelles possibilités de participer pleinement aux affaires internationales, à toutes les formes de coopération, notamment politique, économique et culturelle. La déclaration affirme aussi que la RSS de Biélorussie utilisera sa liberté et sa souveraineté pour sauver le peuple biélorusse des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

58. Les préoccupations des autres peuples du monde ne laissent, bien entendu, pas la RSS de Biélorussie indifférente. Elle est disposée, en particulier, à contribuer, dans la mesure du possible, à l'établissement d'une coopération internationale efficace propre à accélérer le développement économique et social des pays en développement, à protéger l'environnement, à préserver la couche d'ozone, à empêcher l'effet de serre et à résoudre d'autres problèmes écologiques de portée mondiale.

59. M. BANDARA (Sri Lanka) dit que la communauté internationale doit tirer les enseignements du passé. Pendant les années 80, les conditions de vie, dans une grande partie du monde en développement, se sont dégradées, au détriment de la stabilité ainsi que de la croissance et du développement économiques. Si cette situation ne change pas, les années qui viennent seront une période de troubles et de tensions. Les pays, en particulier dans le Sud, auront du mal à répondre aux attentes d'une jeunesse toujours plus nombreuse et plus instruite, qui, par les médias internationaux, peut se rendre compte de l'existence de disparités non seulement au sein de son propre système socio-économique mais également entre pays. Les tensions causées par le ressentiment pourraient finir par déborder des limites du monde en développement et menacer l'ensemble du monde. A cet égard, M. Bandara appelle l'attention sur le rapport, récemment publié, de la Commission Sud intitulé "The Challenge to the South", qui analyse fort bien la situation dans les pays en développement et indique tout ce que les pays développés et les pays en développement devront faire pour créer des conditions plus favorables au développement social et économique.

60. Les pays développés n'ont pas pleinement saisi la situation des pays en développement, qui, en fait, se transforment profondément dans l'espoir de s'intégrer à l'ordre socio-économique international en train de naître. A cette fin, la relance et l'accélération de la croissance et du développement économiques sont essentielles, et elles nécessitent le concours financier des pays développés et des institutions multilatérales ainsi qu'un plus large accès au savoir-faire technique. De plus, le développement de la capacité endogène des pays en développement dans le domaine scientifique et technique est la condition de leur progrès économique. Il faut repenser les droits attachés à la propriété intellectuelle pour en faire un instrument plus efficace du développement.

(M. Bandara, Sri Lanka)

61. Sur la scène politique internationale, les tensions entre les superpuissances se sont relâchées, et pourtant des conflits régionaux demeurent. S'il n'est pas mis un terme à ce phénomène, il sera impossible de réaliser un désarmement général. Le désarmement libère de grandes quantités de ressources, qui peuvent être utilisées pour lutter contre la pauvreté, objectif qui devrait être absolument prioritaire. Sri Lanka a lancé un programme social visant à donner aux pauvres un sentiment de dignité et de fierté, qui consiste à leur fournir les moyens voulus pour subvenir à leurs besoins immédiats et les aider à entreprendre des activités productives. Le programme a un volet "éducation et formation", dont le but est d'encourager l'autonomie individuelle; quand le programme sera achevé, il aura libéré la moitié de la population de la pauvreté. Il est encourageant de constater que le programme a bénéficié d'un soutien bilatéral et multilatéral.

62. Pour assurer un développement économique régulier et soutenu, il est indispensable de fournir des logements décentes aux pauvres et d'améliorer les équipements sanitaires. Sri Lanka s'est donné pour tâche de fournir un logement et de l'eau potable à toute sa population d'ici à l'an 2000. Les mesures qu'elle prend pour éliminer la pauvreté contribueront beaucoup à protéger l'environnement, car la pauvreté est l'une des principales causes de dégradation du milieu. Le Gouvernement prévoit de mettre au point des politiques de l'environnement qui tiennent compte d'une gestion rationnelle des ressources et de la capacité d'absorption du milieu. Tous les grands projets de développement feront l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et devront comporter des éléments concernant expressément la protection de l'environnement. Devront être évités en priorité le déboisement, l'érosion des sols et des côtes, la pollution des eaux, etc. La surveillance de l'environnement sera assurée par un réseau de laboratoires et de centres de recherche régionaux. Le Gouvernement adoptera la législation voulue pour assurer la protection de l'environnement et lutter contre la pollution en lui donnant un caractère plutôt préventif que curatif. Un ministère de l'environnement a été créé pour coordonner et renforcer les activités dans le domaine de l'environnement.

63. En fait, l'administration dans son ensemble fait actuellement l'objet d'une restructuration visant à rétablir la discipline et à améliorer l'efficacité et la productivité. Sri Lanka espère doubler son revenu par habitant en termes réels d'ici la fin des années 90, bien que des circonstances intérieures et extérieures inattendues aient créé de sérieuses difficultés. Sri Lanka s'adapte à un nouveau processus d'ajustement et cherche à cet effet à bénéficier de la coopération de la communauté internationale.

64. Sri Lanka applique, depuis 1977, une politique économique libérale et son système économique est l'un des plus libéraux de l'Asie du Sud. Petit pays insulaire dépourvu de ressources naturelles, Sri Lanka a longtemps dépendu de produits de base comme le thé, le caoutchouc et la noix de coco pour ses recettes d'exportations. Elle a bien pris des mesures pour diversifier son économie, mais ses recettes d'exportation restent faibles en raison des difficultés d'accès aux marchés extérieurs.

(M. Bandara, Sri Lanka)

65. Le Gouvernement élabore actuellement une législation tendant à encourager et à développer l'industrie, en particulier les industries d'exportation, notamment par l'établissement d'une Commission de l'industrialisation, qui encouragera le développement et la croissance d'industries internationalement compétitives, facilitera les mutations structurelles de l'économie et réduira au minimum la tutelle réglementaire du Gouvernement sur l'industrie. Le nouveau plan industriel encourage l'investissement étranger.

66. Sri Lanka se félicite de l'ouverture et de l'interdépendance grandissantes des nations, et en particulier de l'attitude positive de beaucoup de pays développés à l'égard des pays en développement. Mais il ne faut pas que l'interdépendance économique des nations amène à imposer aux pays en développement des idéologies économiques particulières. L'ajustement dans l'équité est une condition essentielle du maintien d'un développement économique durable et régulier dans un nouvel ordre économique international où pays riches et pays pauvres sont des partenaires égaux dans le processus mondial d'ajustement. Dans un monde interdépendant, les pays riches doivent aider le pays fortement endettés, non seulement pour rétablir la bonne santé de leur économie, mais aussi pour renforcer la sécurité économique mondiale. Les stratégies visant à réduire la dette doivent être de grande portée et englober toutes les catégories de dettes et de pays débiteurs.

67. Un consensus historique s'est dégagé à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et du récent Sommet mondial pour les enfants. Le Comité spécial plénier chargé d'élaborer la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement est, de son côté, parvenu à un accord semblable, qui offre une excellente occasion, particulièrement pour les pays en développement, de prendre les mesures propres à inverser les tendances négatives observées au cours des années 80. Cela devra être fait par voie de consultations et de compromis plutôt que dans un esprit de confrontation, et la communauté internationale devra progresser vers la création d'un monde meilleur pour les générations futures.

68. M. MOHIUDDIN (Bangladesh) dit que les conséquences de la crise du golfe Persique seront catastrophiques pour les pays en développement, en particulier pour les pays les moins avancés, dont l'économie est fragile. Le Bangladesh est gravement touché par la crise et le seul coût du rapatriement des 100 000 travailleurs et plus qui se trouvaient dans la région, la perte des fonds qu'ils envoyaient, l'amenuisement des recettes d'exportation, le renchérissement des produits pétroliers et la perte des fonds promis par le Koweït pour le financement de projets d'importations et de développement représentent au total plus de 590 millions de dollars. Si la crise se prolongeait, il faudrait ajouter à ce chiffre 278 millions de dollars rien que pour 1990-1991. La communauté internationale, et notamment l'ensemble du système des Nations Unies, devrait offrir une aide coordonnée aux pays incapables de faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise.

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

69. Le Bangladesh est préoccupé au plus haut point par la situation économique d'ensemble des pays en développement et le caractère déséquilibré des tendances récentes de la croissance mondiale. Pendant les désastreuses années 80, la majorité des pays en développement, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, sont restés plongés dans une crise grave et prolongée de leur développement. Une proportion écrasante de leur population souffre du chômage, de la pauvreté, de la maladie, de la faim et d'autres maux. Les grandes percées scientifiques et techniques des dernières décennies sont pratiquement restées ignorées de la plupart des pays en développement. La profonde crise du développement dans les pays les moins avancés, où le cycle de la pauvreté et du sous-développement sont causes d'instabilité et rendent précaires les perspectives de progrès, est plus préoccupante encore.

70. Pour remédier à cette situation inacceptable, les pays en développement eux-mêmes doivent faire des efforts sérieux et efficaces. Dans le même temps, une action internationale concertée est également nécessaire. En particulier, la communauté internationale doit consentir à augmenter l'apport de ressources aux pays en développement afin de déclencher le processus de croissance et de développement.

71. L'ampleur du problème de l'endettement extérieur dans les pays en développement exige une solution globale et décisive. Les efforts que font actuellement les créanciers publics et privés pour résoudre le problème de la dette doivent être élargis et intensifiés, et toutes les institutions financières multilatérales doivent jouer un rôle dans ce processus.

72. Les questions commerciales restent d'une très grande importance pour la relance de la croissance et du développement dans les pays en développement. Les pays développés se sont officiellement engagés à faire considérablement avancer les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, et il faut s'en réjouir. Cependant, pour être universellement accepté, le résultat des négociations devra tenir compte des intérêts et des préoccupations des pays en développement économiquement plus faibles. Jusqu'à présent, les négociations n'ont pas répondu à cette attente. Le Bangladesh espère que, pendant la dernière phase des négociations, tout sera fait pour qu'on parvienne à un résultat équilibré qui soit à l'avantage de tous les pays. Des mesures efficaces doivent être prises pour protéger les pays en développement des effets des fortes fluctuations des cours des produits de base et pour compenser leur pénurie chronique de recettes d'exportation.

73. Une coordination systématique et institutionnalisée de l'économie mondiale, grâce à une plus grande cohérence des politiques et des stratégies nationales et internationales, s'impose d'urgence. Les résultats de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et des négociations sur une nouvelle stratégie internationale du développement ont considérablement amélioré les perspectives d'une telle coordination. La deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a adopté un nouveau programme d'action, qui préconise des mesures nationales et internationales propres à relancer la croissance et le développement des pays les moins avancés. La communauté

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

internationale s'est également engagée à aider ces pays dans tous les domaines critiques où une aide extérieure est nécessaire. Le Bangladesh espère que la crise du Golfe ou les changements qui se produisent ailleurs ne feront pas oublier à ses partenaires de développement les engagements qu'ils ont souscrits à la Conférence.

La séance est levée à 19 h 10.